



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Commune d'Azet

dossier n° PC 065 058 23 00002

date de dépôt : 23 mai 2023

demandeur : Monsieur CURIE Sébastien et
Madame VERDIER Elsa

pour : construction d'une maison individuelle
pour un exploitant agricole

adresse terrain : Voie Communale n°5 lieu-dit
Saubagnères, à Azet (65170)

ARRÊTÉ

accordant un permis de construire au nom de l'État

Le Maire d'Azet,

Vu la demande de permis de construire le 23 mai 2023 par Monsieur CURIE Sébastien et Madame VERDIER Elsa demeurant 2 Cami du Sarradet à Azet (65170) pour construction d'une maison individuelle pour un exploitant agricole sur un terrain situé Voie Communale n°5 lieu-dit Saubagnères à Azet (65170) pour une surface de plancher créée de 123 m² ;

Vu les pièces fournies en date du 08 septembre 2023;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu le Code du Patrimoine;

Vu la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985, modifiée par la loi n° 95-115 du 4 février 1995 et par la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016, relative au développement et à la protection de la montagne ;

Vu le décret 2010-1255 du 22 octobre 2010 classant la commune en zone de sismicité moyenne ;

Vu l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en date du 27/05/2023, ci-annexé ;

Vu l'avis favorable avec prescriptions de Mme l'Architecte des Bâtiments de France en date du 31/05/2023, ci-annexé ;

Vu l'avis du SDIS 65 - Service Prévision en date du 21/06/2023;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 04/09/2023 pour la réalisation des travaux nécessaires à l'extension du réseau incendie qui couvrira la zone concernée par la présente demande;

Considérant que le projet est situé dans le champ de visibilité de l'Église Notre-Dame-de-l'Assomption, monument historique inscrit;

ARRÊTE

Article 1: Le permis de construire est ACCORDÉ sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article.

Cet arrêté vaut retrait du refus en date du 08/08/2023 ;

Article 2: Les menuiseries seront de teinte RAL 7035.

Les façades seront à la chaux ocre clair.

A Azet, le
Le Maire

20 SEP. 2023



Reuber

notifié à l'intéressé

le 03/10/2023

par l'architecte ESQUIVE - Secrétaire

Sébastien Curie